

**Préfiguration d'un projet territorial sur l'habitat –
Elaboration du diagnostic et d'un plan d'actions sur la
thématique**

Présentation du territoire et de la collectivité

Hautes Terres Communauté (HTC) est une collectivité de l'Est Cantal rurale regroupant 35 communes et près de 12 000 habitants. Si elle se caractérise par un vieillissement de la population, elle présente de nombreux atouts sur lesquels elle s'appuie pour mener une véritable politique d'accueil de nouvelles populations : un positionnement géographique le long de l'A75 et la N122, un environnement naturel préservé propice aux activités touristiques (présence d'une station de ski), aux activités de pleine nature et aux projets de transition écologique, un patrimoine bâti remarquable, des services à la population au plus près des habitants au travers d'un maillage des maisons de services, une expérience de projets innovants et précurseurs dans les domaines du numérique et des tiers lieux.

HTC mène actuellement de nombreuses réflexions visant à nourrir la réflexion des élus pour l'élaboration du prochain projet de territoire. Les questions de mobilité, d'habitat, de planification sont au cœur de l'actualité. HTC termine également un lourd programme d'investissements autour d'équipements structurants tels que maisons de santé, maisons de services, hôtel ou pépinière d'entreprises, zones d'activités, etc.

Contexte du stage :

Hautes Terres Communauté est concernée par l'obligation de conventionner avec l'État dans le cadre de la mise en œuvre de la loi montagne et des obligations liées au classement des communes et groupements de communes touristique pour le logement des travailleurs saisonniers. En effet, les 35 communes sont classées « groupement de communes touristiques » ainsi que la commune de Laveissière qui bénéficie d'un classement « commune touristique ».

Le territoire est couvert par le SCOT de l'Est Cantal qui a été arrêté le 8 novembre 2019. Cet outil de planification territoriale définit un cap pour l'aménagement durable pour les 15 prochaines années. Il fixe notamment des objectifs pour répondre aux besoins en logements sur le territoire.

Dans la continuité de cette démarche, les élus de HTC devraient courant 2020 prescrire la mise en œuvre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui permettra la mise en œuvre opérationnelle du SCOT.

Par ailleurs, les premiers résultats de l'étude Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) en cours d'élaboration avec Saint Flour Communauté souligne la difficulté de l'accès à un logement de qualité sur notre territoire.

Au regard de la compétence optionnelle du logement et du cadre de vie et de l'intérêt communautaire, HTC souhaite saisir l'opportunité de conventionnement avec l'État pour le logement saisonnier pour initier un diagnostic sur l'offre en logement sur le territoire et définir des objectifs d'intervention dans le cadre du futur projet de territoire.

Mission du stage :

La mission de stage sera donc menée en partenariat étroit avec les différents services de la communauté de communes de Hautes Terres : le pôle développement, aménagement et environnement et le pôle service à la population. Les partenaires comme l'office de tourisme intercommunal, la DDT, le Conseil départemental, Action Logement, le SYTEC etc seront également associés.

La première étape de la mission passe par une connaissance parfaite du contexte territorial et une analyse fine des enjeux.

Ce diagnostic, première étape de la réflexion communautaire sur le sujet comprendra :

- Diagnostic approfondi sur les besoins en logement saisonnier :
 - o évaluation de la demande en habitat saisonnier et profil des saisonniers, (notamment en renouvelant l'enquête à destination des employeurs du territoire pour définir leurs besoins en matière de logement saisonnier). Cette enquête sera conduite en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal et sera menée sur chaque commune concernée
 - o qualification et localisation cartographique de l'offre en logement existante (typologie de logement etc...) sur les 35 communes du territoire
 - o en fonction des éventuels besoins, définition des objectifs et des actions à réaliser sur 3 ans avec indicateurs de suivi et d'évaluation en concertation avec les acteurs intervenant dans le champ social et du logement (services de l'Etat concernés, du Conseil Départemental d'Action Logement et des autres bailleurs sociaux, du SYTEC, des services de l'Etat, l'Office de tourisme intercommunal ...)
- Diagnostic sur l'offre en logement du territoire : identification des enjeux, évaluation de l'offre
- Etat des lieux et analyse des dispositifs (réglementaires, financiers) existants (ex. OPAH, PIG, ORT ..) et préconisations analysées au regard de leur faisabilité technique, juridique et financière.

A l'issue de cet état des lieux, les enjeux devront pouvoir être partagés. De là pourront découler des premiers scénarios de développement et un premier programme d'actions à engager.

L'objectif est que mi-septembre, des propositions concrètes et étayées soient portées à la connaissance des élus et soumises à leur validation.

Durée et période :

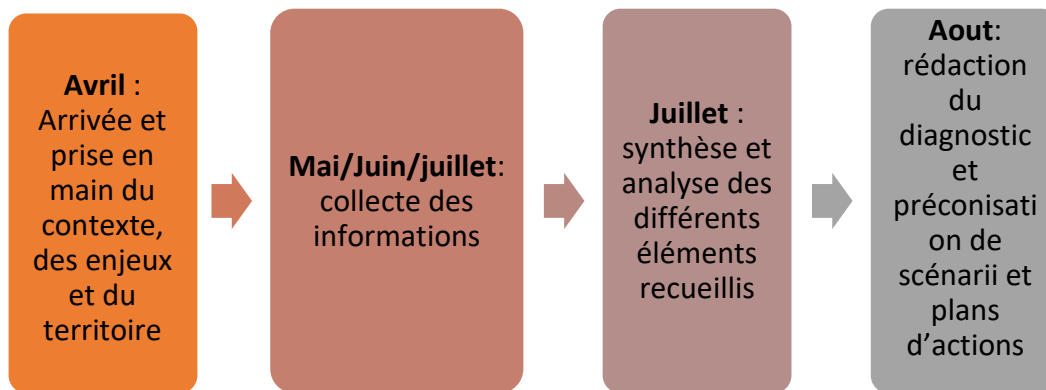
3 à 5 mois à compter d'Avril

Déroulé :

Sous la responsabilité des responsables

- du pôle développement, aménagement et environnement > partie logement saisonnier
- du pôle services à la population > partie habitat

le stagiaire sera en charge de la collecte et de la synthèse des éléments et données nécessaires à la réalisation et la rédaction d'un diagnostic exhaustif. Il pourra pour cette tâche être amené à la réalisation d'entretiens individuels et de groupe de travail.



Chacune des étapes seront validées par les encadrants et présentées par le stagiaire aux différentes instances de décision de la communauté de commune, afin de permettre au stagiaire d'appréhender toutes les finesses du travail d'une collectivité territoriale.

Profil :

- Master en urbanisme, aménagement ou développement territorial, spécialisation dans le domaine de l'habitat appréciée.
- Maîtrise des logiciels de bureautique (word, excel) et de cartographie (QGIS ou Arcgis de préférence).
- Connaissances statistiques appréciées. Capacités de traitement de bases de données, de synthèse et de rédaction, sens du contact et du travail partenarial.
- Connaissance des enjeux territoriaux, institutionnels et des problématiques liées à l'habitat.

Le stagiaire devra faire preuve de :

- D'une grande autonomie et d'une posture professionnelle adaptée
- D'une vraie rigueur professionnelle
- D'une bonne aisance relationnelle et rédactionnelle
- De connaissances théoriques sur l'urbanisme, l'habitat, la gestion de projet et le développement local
- D'un sens de l'organisation et du travail en partenariat

Lieu de stage :

Siège de HTC à Murat, sur le terrain des communes, déplacements possibles

Conditions :

- Voiture de service

Contacts :

Maryline Dieudonné
Responsable du Pôle développement, aménagement et environnement
mdieudonne@hautesterres.fr / 04 71 20 22 62

Nelly Labidoire
Responsable du Pôle services à la population
nlabidoire@hautesterres.fr / 04 71 20 22 62